

Communiqué de presse: Bâle, le 23 mai 2019

## Oui au congé parental pour les parents d'enfants atteints de cancer

**Les enfants atteints de cancer qui luttent pour leur vie ont besoin de parents à leurs côtés qui les accompagnent intensément et pour une longue durée. Les parents qui s'occupent d'eux se retrouvent souvent dans une situation très difficile. À la peur pour l'enfant viennent s'ajouter différentes charges dans la vie quotidienne et l'inquiétude de perdre son emploi à cause des nombreuses absences. Par sa décision déclarée hier, le Conseil fédéral veut soutenir les parents qui travaillent et dont les enfants sont gravement malades en leur accordant un congé de 14 semaines. Cancer de l'Enfant en Suisse se réjouit de cette étape importante pour les enfants atteints de cancer et leurs parents.**

Si un enfant tombe malade d'un cancer, toute la famille est bouleversée. Pendant des mois, enfants et parents font des allers-retours entre le domicile et l'hôpital, car la plupart des patients sont de jeunes enfants qui ont besoin de leurs parents au quotidien pendant toute la durée du traitement. Pour s'occuper d'un enfant malade, les parents sont soudainement confrontés à de nombreux défis pratiques auxquels ils ne sont pas préparés. Souvent, les pères et les mères n'atteignent pas seulement leurs limites psychiques, mais aussi leurs limites physiques et financières.

Pr Nicolas von der Weid, médecin chef à l'hôpital pédiatrique universitaire des deux Bâle (UKBB), souligne l'importance de la présence des parents pendant cette période: «Si un enfant doit passer un long séjour à l'hôpital, il est très important qu'au moins un parent puisse rester avec lui. Le père ou la mère sont des personnes de référence centrales qui symbolisent pour l'enfant la vie à la maison, le réconfortent et l'encouragent, surtout lorsque des interventions ou des traitements douloureux sont nécessaires. Grâce à leur présence, les spécialistes et le personnel soignant sur place sont considérablement soulagés et peuvent se concentrer pleinement sur les soins médicaux des jeunes patients».

Certains des parents concernés rapportent que l'environnement de travail montre parfois peu de compréhension pour leur situation stressante et les conséquences auxquelles ils doivent s'attendre si leurs absences s'accumulent parce qu'ils s'occupent de leur enfant gravement malade: «Quand on a diagnostiqué une leucémie chez notre fils de quatre ans, j'ai dû réduire considérablement ma durée de travail. Mon employeur a fait pression, m'a demandé plus de flexibilité et n'a eu que très peu de compréhension pour notre situation familiale. Finalement j'ai reçu mon licenciement. J'étais dévastée et en plus des soucis financiers venaient s'ajouter.»

Valérie Braid-Ketter, directrice de Cancer de l'Enfant en Suisse, confirme également que les familles peuvent être plongées dans une grande détresse financière sans responsabilité de leur part: «En plus des préoccupations pour l'enfant malade, il n'est pas rare que des charges

financières s'ajoutent. Les coûts supplémentaires engendrés par les visites à l'hôpital, la quote-part, les repas en dehors du domicile, la garde des frères et sœurs et le soutien psychologique ne sont très souvent pas couverts par l'assurance maladie ou sociale. Lorsqu'un des parents doit renoncer à son emploi ou élève son enfant seul, la situation peut devenir précaire.»

Cancer de l'Enfant en Suisse et ses organisations membres se félicitent de la décision prise hier par le Conseil fédéral, qui constitue un premier jalon pour mieux soutenir les parents d'enfants malades. Au cours de la phase de consultation parlementaire, l'association faîtière continuera néanmoins à se mobiliser en faveur d'un congé parental adéquat afin que les parents puissent rester avec leurs enfants malades le plus longtemps possible.

## Contact

### Alexandra Weber

Directrice de la communication  
Cancer de l'Enfant en Suisse  
Tél +41 61 270 44 06  
alexandra.weber@kinderkrebs-schweiz.ch

### Cancer de l'Enfant en Suisse

L'organisation faîtière Cancer de l'Enfant en Suisse (CES) a été créée en 2015 par des organisations de renom actives dans le domaine du cancer de l'enfant. Elle se consacre principalement avec ses organisations membres à la lutte commune contre les différents types de cancer chez l'enfant et l'adolescent et contre leurs effets à long terme, en vue d'améliorer la situation des personnes touchées à l'échelle nationale. Elle s'engage notamment en faveur de l'optimisation des thérapies, du développement de nouveaux traitements et médicaments accessibles à tous, d'un meilleur suivi psychosocial des familles touchées ainsi que de soins de suivi et d'un accompagnement optimaux des jeunes adultes guéris. Dans tous ces domaines, Cancer de l'Enfant en Suisse œuvre au niveau national par l'intermédiaire de ses projets et campagnes de sensibilisation, de son engagement politique, de son centre de compétence national pour jeunes adultes guéris ainsi que de la mise à disposition de moyens financiers. **Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site [www.cancerenfant.ch](http://www.cancerenfant.ch)**